

Grille établie sous réserve de l'affectation des parkings, des surfaces habitables et annexes définitives

Ces loyers sont établis à titre indicatif et pourront faire l'objet d'une variation en fonction du marché local au moment de la mise en location, des prestations du programme, du montant des charges, des logements individuels et de leur configuration.

*Loyer à la semaine. Basse saison : Octobre à avril - Moyenne saison : Mai, juin et septembre - Haute saison : Juillet et août

**Calcul loyer annuel : 8 semaines en haute saison, 8 semaines en moyenne saison, 7 semaines en basse saison

**Calcul loyer annuel : 8 semaines en haute saison, 8 semaines en moyenne saison, 7 semaines en basse saison